



Le 4 juin 2020

Le Maire de Lézignan-Corbières
Président de la Communauté De Communes
de la Région Lézignanais, Corbières et Minervois

à

M

Conseiller Municipal

Cher Collègue,


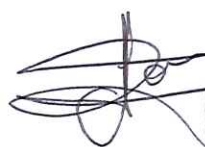
Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra exceptionnellement au Palais des Fêtes de la ville le :

Mercredi 10 juin 2020 à 18 h 15

ORDRE DU JOUR

- 1) Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2020
- 2) Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2020
- 3) Vote de la surtaxe Eau Potable pour l'exercice 2020
- 4) Vote de la surtaxe Assainissement pour l'exercice 2020
- 5) Adhésion à diverses structures
- 6) Approbation du plan communal de sauvegarde
- 7) Avenant n°1 au contrat de concession du service public d'assainissement collectif
- 8) Avenant n°1 à la convention opérationnelle « Place Emile Cabrié » avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie
- 9) Convention avec le SYADEN
- 10) Convention de mise à disposition avec M Pierre LANNES
- 11) Convention d'intégration du réseau d'éclairage public – Rue Peire Vidal
- 12) Modification n°2 du P.L.U
- 13) Avis sur l'exécution du taux de variation au tarif applicable de la T.L.P.E – Tarif 2021
- 14) Prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire

En cette attente, je vous prie de croire, Cher (e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Michel MAÏQUE